

Vernier: une ville vraiment pas commune

Située sur la rive droite du Rhône, Vernier est la deuxième localité du canton de Genève en nombre d'habitants. Cependant, les noms de ses quartiers (en particulier le Lignon), son industrie chimique ou ses centres commerciaux (comme Balexert) sont souvent plus connus que celui de commune. Et les mesures de gestion des déchets n'ont pas suffisamment suivi le développement de la ville. Pour rattraper son retard, cette commune pleine de contrastes a de jolis défis à relever.

Dans les années 1960, la commune de Vernier comptait 8000 habitants et, en 2019, elle a passé la barre des 35 000. Le total des déchets ménagers incinérables que la commune produit chaque année se monte maintenant à près de 7000 tonnes (soit 198,6 kg par habitant-e), alors que 6325 tonnes rejoignent les filières sélectives.

Plusieurs projets pilotes

A l'horizon 2024, pour répondre à la diminution de capacité de la future usine des Cheneviers, la ville devra réduire de 20% la quantité des déchets à incinérer. Cet objectif répond aussi à des enjeux de préservation des ressources, particulièrement cohérente dans une commune qui accueille 15 000 places de travail dans de multiples industries et services.

Une initiative a vu le jour dans le nouveau quartier de l'Etang afin d'assurer le lien entre les habitants, qui y ont emménagé depuis août 2021, et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. La coopérative La

Manivelle offre la possibilité aux particuliers et aux commerçants d'emprunter des outils ou tout autre matériel du quotidien. En collaboration avec SIG-éco21, plusieurs expériences pilotes vont démarrer dans le quartier du Lignon. Des visites en porte-à-porte sont prévues pour sensibiliser la population aux questions de gestion rationnelle des déchets.

Des déchets très encombrants

Dans la plupart des quartiers, les locataires peuvent encore déposer les déchets encombrants en bas des immeubles, dans des infrastructures en général privées, mais dont l'évacuation est organisée et financée par la commune. Jusqu'à l'été dernier, les éco-points à ciel ouvert du quartier des Libellules étaient libres d'accès (y com-

pris pour des éliminations clandestines de sociétés de déménagement, par exemple). Suite à un important incendie, le propriétaire a installé des édicules fermés à clé, dont les accès sont gérés par les concierges des immeubles.

Les statistiques de collecte transmises par le transporteur montrent déjà des résultats très encourageants. En raison de son statut¹, il ne sera par contre pas possible de procéder de manière similaire au Lignon. Un projet pilote prévoit l'organisation d'une déchetterie mobile et l'installation d'une ressourcerie sur le site. Les objectifs sont de réduire les dépôts sauvages et le tourisme de déchets, d'améliorer la qualité et de diminuer les coûts des collectes, d'augmenter les taux de collectes sélectives, ou encore d'étudier la répliquabilité à l'échelle de la commune.

Ressources humaines et financement

A terme, les actions en faveur du tri permettront d'importants retours sur investissement, mais leur développement rapide et à large échelle nécessiterait davantage de ressources. Le service de l'environnement reste cependant optimiste, motivé par exemple par le succès rencontré auprès de la population pour la «petite poubelle verte», distribuée lors de l'accueil des nouveaux habitants. Il va également communiquer dans le prochain bulletin «Actu-Vernier» sur les coûts des filières des déchets valorisables, en comparaison avec leur incinération.

D'autres domaines verront certainement une évolution significative au cours des années à venir, parmi lesquels les critères d'adjudication pour l'achat des nouveaux véhicules ou l'amélioration de la déchetterie de la voirie. Avec plus de 500 employés, les services communaux sont aussi partie prenante quant à la gestion rationnelle des ressources.

Informations recueillies par **Anne-Claude Imhoff**, leBird, auprès de **Lionel Pasquier**, chef du service de l'environnement urbain et **Céline Blattner**, chargée de projet, www.vernier.ch

Photos: leBird



Le Lignon, côté jardin et côté cour. Un projet pilote planifie l'abandon des dépôts d'encombrants en bas des immeubles de la cité. Cependant, il est prévu de conserver – et d'améliorer – la possibilité pour la population de récupérer certains objets.